

**CLASSE « SECTION SPORTIVE »**  
**de la 6eme à la 3eme**  
**au collège du Mont d'Or- Manosque**

**★ HANDBALL**



OU

**★ TENNIS DE TABLE**





## OBJECTIFS :

- permettre aux élèves de trouver dans la pratique d'un sport un épanouissement leur assurant une meilleure intégration dans la vie sociale ainsi qu'un enrichissement personnel (prendre confiance en soi, règles de vie en groupe, coopération, entraide, aider les plus jeunes..)
- allier ses études et la pratique d'un sport dans les meilleures conditions
- acquérir un bon niveau sportif de pratique en handball ou tennis de table en tant que joueur et arbitre (validation de diplômes d'arbitre niveau départemental, régional..), activités qui seront proposées par la suite au lycée aux différents examens.

## QUI PEUT S'INSCRIRE DANS LA CLASSE SPORTIVE ?

- Tous les élèves de CM2 des écoles primaires du secteur du collège Mont d'Or, quelque soit le niveau de jeu de l'enfant.
- Les filles et les garçons , puisque les compétitions se font par équipes mixtes pour le tennis de table et par genre pour le handball.





## QUELLE FORMATION ?

- Lorsqu'un élève s'inscrit en 6eme, il s'engage pour 2 années. Il peut ensuite arrêter ou poursuivre son engagement pour 2 années supplémentaires en 4eme et 3eme.
- Les élèves ont un emploi du temps aménagé pour libérer un après-midi de 3 heures pour la section .
- Parallèlement aux cours sur la technique de jeu et la réglementation, ils recevront des informations sur l'alimentation, l'hygiène de vie, le dopage, le haut-niveau...
- Il leur sera proposé éventuellement des sorties extra-scolaires pour assister à des compétitions de haut-niveau sur Aix en Pce ou Istres.
- La classe sportive est évaluée et notée sur le bulletin scolaire de votre enfant, au même titre qu'une discipline.

## DANS QUEL LIEU ?

- Le Handball sera dispensé dans le gymnase du collège
- Le Tennis de table sera dispensé dans la salle Fachleitner, salle du club située à la Rochette.
- Le matériel est prêté par le collège et le club (ballons, tables, raquettes, maillots...).





## QUEL ENCADREMENT ?

- Chaque activité est encadrée par un professeur d'eps et un entraîneur du club. Pour le Handball, M. Chenevoy est accompagné de Benjamin Beneton. Pour le

tennis de table Mme Arniaud-Gaude est accompagnée d'Armand Moreno.

- Pour les cours de tennis de table, les élèves se déplacent à pied encadrés par Mme Arniaud.
- Pour les compétitions à l'extérieur, les élèves sont transportés en car avec leur professeur d'eps.

## QUELS ENGAGEMENTS POUR L'ELEVE :

- l'élève inscrit en section, doit être présent à tous les cours et respecter son engagement de 2 ans.
- l'élève de section doit également s'inscrire à l'association sportive du collège pour pouvoir participer aux entraînements et compétitions organisées certains mercredis après-midi (dans le cadre de l'UNSS, cotisation de 27 euros pour la licence annuelle, photos et autorisation parentale)

## COMMENT S'INSCRIRE ?

- Vos enfants seront invités à découvrir les 2 activités au collège un lundi après-midi avec leur classe et leur professeur (27 avril/ 4 mai). Ils seront encadrés par les élèves actuels de la section. Ils repartiront avec un dossier explicatif et une demande de préinscription. Ces demandes de préinscription devront être remises à leur professeur.
- Les élèves sélectionnés seront informés par le collège.
- Il vous suffira par la suite de cocher la case section sportive sur le dossier d'inscription de votre enfant en classe de 6eme.

Nous restons à votre entière disposition pour d'éventuelles questions. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

M.Chenevoy et Mme Arniaud

